Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 022-212200158-20260309-2026_04-DE

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**
**BREHAND**

L'an deux mil vingt-six, le neuf mars, à dix-huit heures zéro minute, le Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué le seize février deux mil vingt-six, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie de Bréhand, sous la présidence de M. Yves RUFFET, Président.

Etaient présents : Yves RUFFET, Paulette BEUREL, Laetitia HERMON, Marie-Annick BENOIT, Christine PIEDVACHE, François VAN STIPHOUT, Patrick CHERDEL, Véronique Guégo, Jean OLIVIER
Absents excusés : Muriel LE COLONIER, Gilles TURBIN
Secrétaire : Paulette BEURELL'an deux mil vingt-six, le neuf mars, à dix-huit heures zéro minute, le Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué le seize février deux mil vingt-six, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie de Bréhand, sous la présidence de M. Yves RUFFET, Président.

## 2026-04– REPAS DES AINES

Le C.C.A.S. décide de poursuivre l'organisation d'un repas offert aux personnes âgées de 70 ans et plus. La participation du conjoint âgé de moins de 70 ans ou de la personne accompagnatrice est fixée à 20 € pour l'année 2027.

Pour toute personne supplémentaire, le prix du repas facturé par le traiteur sera demandé.

9 voix POUR

*Pour extrait conforme*
*Le 9 mars 2026*
*Le Président*
*Yves RUFFET,*

